

Ecole Primaire Les
Chardons Bleus
Chemin du Croux
01170 Crozet

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
du 06 /11 /2019



MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : Monsieur Emmanuel MASSARD			
MEMBRES VOTANTS			Représentant
NOM	Présent	Excusé	
Directeur de l'école - Président : Mme DAUPHIN	X		
Maire : Mme DONZE		X	
Adjointe : Mme Huissoud	X		
Conseiller municipal : Mr Dequenne	X		
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
Mme Montagne Isabelle	X		
Mme Robin Marina	X		
Mme Casile Claire	X		
Mme Rochette Anne-Christine	X		
Mme Castel Anne	X		
Mme Berlemont Cécile		X	
Mme Combe Laura	X		
Mme Bordereau Pauline	X		
Mme Mosteiro Odile	X		
Mme Leruse Cécile	X		
Mme Fructus Caroline	X		
Un des maîtres du RASED :			
D.D.E.N :			
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement
Mme Bal Carine	X		
Mme Da Rocha Stéphanie	X		
Mme Reyboubet Célia	X		
Mme Scherrer Ursula	X		
Mme Timmins Elodie	X		
Mme Jan Virginie	X		
Mme Migeon Marie	X		
Mme Castrique Caroline	X		
Mme Moncla Anne-Lorraine	X		
Mme Panvert Frédérique		X	
VOIX CONSULTATIVE			
RASED :			
Médecin scolaire :			
Infirmier(e) scolaire :			
Assistante sociale :			
ATSEM			
Représentant périscolaire : Mme Cindy Jorge	X		
Enseignant ELCO :			
Invité :			

Procès-verbal établi le 11 / 11 / 2019

Le président, directeur de l'école

Nom : **DAUPHIN**

Signature

Le secrétaire, représentant parents élèves

Nom : Mme Moncla

Signature

Date : 06/11/2019
heure de début : 18h30

Ordre du jour :

ECOLE :

1/ Effectif de rentrée

255 élèves répartis sur 3 classes maternelles et 7 classes élémentaires : 76 enfants en maternelle et 179 enfants en élémentaire.

2/ Compte OCCE : bilan au 31.08.19

Solde : + 5018,84 euros

Crédits : don du sou des écoles, vente photos de classe et ventes des chocolats de Noël

Dépenses :

Achats d'outils pédagogiques (jeux ; documents)

Matériel travaux manuels

Classe découverte CP + sortie à la journée des GS

3 carrés potagers + plants + fleurs

Dictionnaires CE1

3/ Règlement intérieur école

Ajout d'un point dans le règlement sur l'obligation scolaire des 3 ans avec dérogation pour l'après midi pour les petites sections maternelles.

Règlement intérieur accepté à l'unanimité. A signer par les parents

Point sur la propreté des petites sections lié à la nouvelle réglementation et les difficultés rencontrées par le corps enseignant. Les changes de couches sont gérés par les ATSEM avec bienveillance. Perturbations possibles dans les activités de la journée.

Importance du rôle éducatif des parents.

4/ Médicaments à l'école

Certains enfants (cas en maternelle et élémentaire) sont venus à l'école avec des médicaments. Mme Dauphin rappelle que c'est interdit par le règlement.

Seul dans le cas de la mise en place d'un PAI, les enseignantes sont autorisées à donner des médicaments aux enfants.

5/ Enseignement de l'anglais

L'enseignement de l'anglais se fait essentiellement au moment où les élèves inscrits aux cours de langues nationales sont absents (mardi et vendredi après-midi).

Depuis la rentrée, les enseignants ont de nouvelles directives ministérielles : en maternelle sensibilisation aux langues par l'apprentissage de chansons, comptines et en élémentaire privilégier l'apprentissage de l'anglais au quotidien.

Les enseignants suivent et respectent les programmes et ne peuvent enseigner un niveau de langue supérieur pour les enfants anglophones mais elles s'appuient sur leurs compétences (accent, tournures de phrases, vocabulaire, culture) dont bénéficient les enfants non anglophones.

6/Activités, animations, classes de découverte prévues

CP/CE1 et CE1/CE2 : en septembre, intervention quintette à vent « Cinqrhône » : les enfants ont découvert les instruments à anche et ont assisté à un petit concert.

CM2 : animation FRAPNA sur les déchets et l'eco citoyenneté

CM2 : intervention de Mr Tricot ancien maire du Pays de Gex pour parler du rôle de la commune, du maire ...

CM2 : sortie le 21/11 : à Lausanne, visites guidées du musée olympique et du musée d'art brut

Maternelle : spectacle de Noël le 20/12 matin

PS et MS : sortie au parc des épouvantails en Juin

Classes de CE2 à CM2 : 3 animations CAPG dans l'année scolaire

Sport :

CP à partir d'Avril : piscine les vendredis après-midi – Besoin de parents agréés pour encadrer

CE2/CM1/CM2 : ski alpin les vendredis après-midi à partir du 10/01/20

Besoin de parents pour accompagner, encadrer (environ une quinzaine par sortie). S'adresser directement à Odile Mosteiro. Un doodle sera mis en place pour les parents.

Réunion à venir pour expliquer l'organisation aux parents de CE2.

Question des dossards : l'école réfléchit au sujet et se met en contact avec le sou des écoles.

2 classes de découverte prévues :

GS/CP : 3 jours en Mai. Détails à venir ultérieurement

CE1/CE2/CM1 : 5 jours. Détails à venir ultérieurement

Dates manifestations organisées par les Sou des écoles :

Soirée moules frites : 16/11

Fête de Noël : mardi 17/12

Carnaval : jeudi 12/03

Loto : 20/03

After school : 05/06

Fête de l'école : 27/06

MAIRIE :

1/ Informatique

Livraison des 3 derniers tableaux numériques début 2020

Les enseignantes nouvellement équipées ont eu une formation le 06/11.

Les enseignantes sont très contentes de ces outils.

Remarque : le stylet interactif de la classe de Marina ne fonctionne plus, il ne peut être remplacé car n'existe plus sur le marché. Le TNI sert uniquement de projecteur.

2/Visiophone portail école

Tranchée mise en place (en même temps que les travaux du parking)

Etude des devis en cours

3/ Procès-verbaux

Les PV antérieurs sont désormais tous en ligne sur le site de la mairie et le seront à l'avenir juste après les conseils.

4/ Cantine

1 repas végétal /semaine (selon la loi) + 2 éléments bio/jour.

A signaler : Bourg traiteur est adhérent Agrilocal01, c'est-à-dire que l'approvisionnement en viande, légumes et fruits est réalisé, dans la mesure du possible, en priorité dans le secteur géographique proche de Bourg (Dombes, Bresse...).

Pas possible de passer à 2 repas végétaux/semaine pour cette année car contrat déjà négocié. De plus tous les parents ne sont pas forcément demandeurs de repas végétariens.

Surveillance pause méridienne : une personne supplémentaire a été engagée par la mairie. Il s'agit d'un animateur mis à disposition par Familles Rurales. Il encadre les enfants en proposant régulièrement des jeux collectifs, ce qui est apprécié.

Pas possible d'avoir plus de flexibilité en cas d'annulation de repas
Voir règlement intérieur cantine

5/ Parking

Frustration des parents sur les arbres coupés. Plantation prévue fin novembre (période la plus propice pour la repousse – en période estivale on ne peut pas procéder à des plantations d'arbres) : 12 arbres dont 6 au niveau des allées centrales et 1 à l'entrée
7 arbres à l'aire de jeux

En revanche, les parents sont satisfaits de la circulation sur le parking.
Remarque sécurité : passage piéton non respecté par les voitures. Bien sensibiliser les enfants.

Parc : Aménagement d'un point d'eau et d'un parking vélo
Construction du skate parc en cours

6/ Canicule

Demande des enseignantes d'avoir des volets extérieurs ou autres éléments afin de parer aux futures canicules. Température élevée dans les classes côté élémentaire au rez-de-chaussée et à l'étage. La mairie va étudier la faisabilité de ces travaux afin de stopper l'entrée de la chaleur dans les classes.

7/ Rénovation des classes

Le bâtiment a 11 ans. Les enseignantes pensent que ce serait bien de repeindre progressivement les classes de l'école (sur plusieurs années). L'information va remonter auprès des services techniques de la mairie.

heure de fin : 20h10